

**INCIDENT**

**survenu à l'avion immatriculé F-GBOM**

<b>Evénement :</b>	collision avec arbres à l'atterrissage.
<b>Cause probable :</b>	remise de gaz tardive en situation dégradée.

<b>Conséquences et dommages :</b>	aéronef légèrement endommagé.
<b>Aéronef :</b>	avion Reims Aviation 172 M.
<b>Date et heure :</b>	dimanche 13 décembre 1998 à 19 h 00.
<b>Exploitant :</b>	club.
<b>Lieu :</b>	AD Aubenas (07).
<b>Nature du vol :</b>	local, instruction.
<b>Personnes à bord :</b>	instructeur + élève.
<b>Titres et expérience :</b>	- instructeur 68 ans, TT de 1956, 17161 heures de vol dont 280 sur type et 150 dans les trois mois précédents. - pilote 23 ans, instruction TT en cours, 10 heures de vol dont 0 h 20 sur type et 10 dans les trois mois précédents.
<b>Conditions météorologiques :</b>	conditions évaluées sur le lieu de l'accident : vent 010° / 10 kt, visibilité entre 7 et 10 km.

**Circonstances**

Au cours d'un vol d'instruction au vol de nuit sur l'aérodrome d'Aubenas, en finale, le balisage automatique s'éteint. Le pilote tente de le rallumer mais il perd momentanément ses références visuelles. L'appareil heurte la cime des arbres alors que le stagiaire entame une remise des gaz. Quelques instants plus tard, le balisage s'allume de nouveau, permettant la poursuite de l'atterrissage.

Rappels sur les aérodromes dotés d'une télécommande radioélectrique de balisage (VAC-GEN53 du 25/04/96) :

*" En l'absence d'organisme de la circulation aérienne, les aérodromes dotés d'une télécommande radioélectrique sont utilisables dans les conditions suivantes :*

- *Le balisage est allumé en donnant trois coups d'alternat en moins de cinq secondes (...)*
- *(...)*
- *Si l'aérodrome en est équipé, des équipements supplémentaires tels que des feux à éclats ou le passage en haute intensité sont télécommandés en donnant cinq coups d'alternat en cinq secondes (...)*
- *Le balisage est déclenché pour une période de quinze minutes. le maintien du balisage au delà de cette période de quinze minutes est assuré en donnant à nouveau trois ou cinq coups d'alternat, selon la configuration souhaitée. le balisage fonctionne alors pendant quinze minutes à partir de la transmission du nouvel ordre. Cette nouvelle période peut être initiée à tout moment.*

- *En cas de panne du balisage, il est nécessaire d'attendre dix secondes environ avant de relancer un ordre de mise en marche (temps de redémarrage du groupe électrogène). **Le balisage peut être éteint en donnant sept coups d'alternat en moins de cinq secondes.***

*Note : un ordre d'extinction du balisage ne peut être transmis qu'après s'être assuré de l'absence d'autres utilisateurs sur la fréquence. ”*